

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	27 (1919)
Heft:	2
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blessé, avec précaution et lenteur, promènerait le bout des doigts sur le côté de la poitrine qui paraît atteint ou dont se plaint le patient, en pressant légèrement. Soyez certains que dès qu'elle touchera un point de côté fracturée, le malade poussera un cri, *en se retirant*. Ce point douloureux est souvent très limité, surtout s'il n'y a qu'une côté atteinte. Lorsqu'il existe, bien net, bien délimité, en un endroit précis, il y a presque certitude de fracture; pas un médecin expérimenté ne me démentira.

Donc, dès qu'on soupçonne la lésion, on fera appeler un médecin, parce que, ce qu'il faut surtout envisager en pareil cas, ce sont les complications possibles. Songez qu'une aiguille, un débris d'os brisé, peut suffire à lésier la plèvre, ou enveloppe du poumon, le poumon lui-même ou les organes voisins: le foie, la rate, si la fracture est très prononcée et si les fragments ont traversé le diaphragme. Alors ce seront des épanchements sanguins ou de gaz (emphysème), des pleurésies, des pneumonies en perspective, à plus ou moins brève échéance, en un mot, toutes

les complications possibles des blessures de la poitrine et des organes qu'elle contient.

En attendant l'homme de l'art, il n'y a qu'une chose à faire; elle est des plus simples. C'est de prendre une bonne serviette, une large et longue pièce de toile, et de l'enrouler délicatement autour du thorax, *aussi haut que possible*, en serrant fort.

Ceci pour éviter, autant qu'on le peut, les mouvements de la respiration thoracique si douloureuse pour la fracture des côtes.

Il est à noter qu'en général, le chirurgien ne fera et ne pourra faire autre chose, surtout s'il n'y a pas de déplacements.

Seulement il remplacera la serviette par un bandage mieux fait, par une large bande de diachylum plus solide. A l'aide de ce simple appareil, il calmera la douleur, la dyspnée, cette gêne respiratoire pénible; il empêchera le jeu des côtes dans le mouvement d'inspiration et d'expiration; il placera les fragments des os brisés ou fêlés dans les meilleures conditions pour pouvoir se souder, par formation d'un cal solide.

Et, en vingt-cinq ou trente jours, tout au plus, la fracture sera guérie, par consolidation, s'il n'y a pas de complications.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Nyon, samaritains. — L'épidémie de grippe étant au mois d'octobre en forte recrudescence à Nyon et dans tout le district, la municipalité a décidé l'ouverture d'un lazaret communal et en a confié l'organisation et la direction aux sections de la Croix-Rouge et des samaritains. Le lazaret rapidement installé dans un bâtiment d'école, s'ouvrit le 31 octobre. Tous les objets de literie, linge, ustensiles de cuisine, etc. furent réquisitionnés chez les particuliers qui reçurent de la manière la plus aimable les samaritains chargés de ce service.

De nombreux dons en espèces et en nature témoignèrent de l'intérêt du public et encouragèrent fortement les organisateurs du lazaret.

Les soins aux malades furent confiés à un groupe de samaritaines dirigées par un médecin de la localité et une infirmière diplômée de la Source. Quatre samaritaines de la section de Coppet offrirent leurs services et leur aide fut vivement appréciée.

Des dames et demoiselles de bonne volonté se chargèrent de la cuisine et remplirent leur tâche avec un grand dévouement.

Le lazaret communal fut ouvert pendant 7^{1/2} semaines et reçut 82 malades.

Quelques semaines de service dans un lazaret est un grand moyen de développement pour les samaritaines qui non seulement se perfectionnent dans les soins à donner aux malades, mais apprennent aussi qu'il n'y a pas de petit devoir, mais que toute tâche porte en elle-même sa grandeur, mérite d'être accomplie parfaitement et contribue au bien-être des malades.

Un autre groupe de samaritaines dirigées par la diaconesse visitante donne des soins aux grippés à domicile et ce service ininterrompu depuis le mois de juillet fonctionne encore actuellement. Le dévouement des samaritaines est récompensé par la reconnaissance du public.

8 janvier 1919.

M. B.